

## La candidature Saint-Venant acclamée à Saint-André

Après l'assemblée réunie, dont nous donnons ci-dessous le compte-rendu, le citoyen Saint-Venant s'est rendu à Saint-André où il a fait une conférence. Après une déclaration brève de M. Debaud, au nom du parti radical, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les citoyens, réunis dans la salle du « Saupur-Pompiers », à Saint-André-lès-Lille, après avoir entendu les déclarations du citoyen Saint-Venant, seul candidat de la République démocratique et sociale, et de Bondues, s'engagent à faire bloc sur son nom et ont le forme papier de voter sa candidature triomphante sur celle du candidat de toutes les réactions.

Ils font appel à tous les Républicains, dignes de ce nom, pour grouper sur le nom du citoyen Saint-Venant, tous les suffrages vraiment républicains, et se séparent au cri de : Vive la République laïque démocratique et sociale.

## Les petits faits réactionnaires

Comme ses candidats n'ont pas de programme, la Réaction envoie leur photographie aux électeurs. — Une folle galerie de tableaux. — Les chiffres faux de M. Vandame.

La réaction n'osant point se présenter au corps électoral à visage découvert, non seulement abandonne ses vieilles qualifications mais substitue à la distribution de texte la distribution de portraits de ses candidats.

Pour Dubucq, avec au verso de la carte quelques mots contenant toutes les qualités de (couche tout nu).

Pour Danthine, avec, au recto même, cette fameuse phrase : « Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur moi. »

Pour Vandame, avec une biographie. C'est traiter avec bien du dédain le corps électoral qui a moins bon mot de compatriote que de celles qui sollicitent sa confiance que de connaître ses idées.

Mais nous aurions laissé passer cette manie des réactionnaires, qui prennent les électeurs pour des gosses que l'on contente avec une image plus ou moins belle, si nous n'avions trouvé dans le petit opuscule distribué par M. Vandame la phrase suivante :

## Les mensonges de la brochure de M. Vandame

Adjoint au maire de Lille de 1904 à 1908, il a dirigé le service des finances, du contrôle, de l'octroi et des contributions, et tous les Lillois connaissent l'œuvre considérable qu'il a réalisée. Quand il a pris ses fonctions, le « déficit » du budget municipal atteignait « 818 mille francs » ; en les quittant, en 1908, il a laissé, après avoir acquitté toutes les dettes de ses prédécesseurs, un excédent de 789.657 francs.

Cette phrase est glissée en douceur. Déficit, voies, socialistes. Excédent ! velez réactionnaires !

Nous allons voir comment fut créé l'excellent, mais ayant un mot sur le fameux déficit que l'on veut une fois de plus exploiter contre les candidats socialistes.

En 1901, les droits sur les boissons rapportaient à la ville 2.847.550 fr. 90.

Par suite de la loi sur les boissons hygiéniques cet article ne rapporta plus, en 1902, que 1.883.280 fr. 29.

Et nous avons vu le remplacement administratif par l'ordre : 423.447 fr. 42.

Ca qui fut 2.306.736 fr. 71.

Suit sur l'année précédente une recette en moins de 540.814 fr. 19.

En 1903, la recette fut, pour l'octroi, de 1.902.422 fr. 17.

Taxes de remplacement, 411.111 fr. 30.

Ce qui fut 2.313.533 fr. 47.

Soit encore, sur 1901, une diminution de recette de 534.017 fr. 43.

En 1904, la recette fut, pour l'octroi, de 1.822.573 fr. 23.

Le droit de remplacement, 411.459 fr. 29.

Ca qui fut 2.334.032 fr. 95.

Soit encore, sur 1901, une diminution de recette de 513.517 fr. 95.

Et pour les trois années 1 million 588 mille 840 francs 57 centimes.

Voilà la cause du déficit et cela est si vrai que dans une séance du conseil municipal, M. Vandame lui-même déclara que « ils avaient été à la place des socialistes, ils se seraient trouvés devant la même situation »

Et maintenant qu'il est prouvé que les socialistes n'ont eu aucune responsabilité dans le fléchissement momentané des recettes de la ville, voyons comment M. Vandame, l'adjoint aux finances de 1904 à 1908, a pu constituer l'excédent dont il se fait une gloire personnelle.

1. De 1903 à 1908, les mêmes articles cités plus haut ont donné, sur 1901, une plus-value annuelle de 92.575 fr. 29, soit, pour les 4 années, 370.301 fr. 15.

2. Par suite du jeu de la convention avec la Compagnie des tramways, la ville toucha, en plus de ce que l'on touche en 1901, 488.250 fr. 25.

Soit : 758.551 fr. 40.

Sans compter le produit annuel des nombreuses rentes additionnelles mis depuis 1904.

Comme on le voit, il suffit de connaître un peu les choses pour s'apercevoir que la louange que se chante à lui-même M. Vandame est un peu exagérée et un peu plus de modestie conviendrait mieux à un monsieur qui fait toujours plus de bruit que de besogne.

Un qui s'intéresse à la chose publique.

## Un four de M. Vandame à Canteloup-Lambertsart

M. Vandame, député sortant, devait prendre la parole mardi, dans une réunion publique. Bon nombre de nos amis républicains et socialistes y assistèrent.

Le bureau fut composé comme suit : M. Bonte, président de droit et deux assesseurs nommés par acclamation : G. Nyttnerhaeghe, socialiste, et Pianco, conseiller municipal réactionnaire.

M. Vandame développa son programme et passa une question demanda à M. le président de bien vouloir laisser prendre la parole à l'un de nous pour refuser les déclarations du candidat. Il obtint satisfaction, mais, quand le candidat fut fini, le président donna la parole à un avocat aux lieux et place du socialisme.

Voyant ce fait, l'assesseur quitta le bureau aux acclamations des républicains.

Après les arguments de messieurs les porte-paroles du candidat de l'Eglise, les républicains firent passer un ordre du jour au président, qui eut bien soin de ne pas le lire, attendu qu'il acclamait la candidature Saint-Venant et que, à une grosse majorité, il fut adopté.

Devant la demande d'une réunion contre-débat pour vendredi, ces messieurs qui se disent si forts sur leur programme, ont refusé, disant qu'ils n'acceptaient pas de venir s'expliquer devant leurs adversaires.

Après quelques répliques de plusieurs citoyens, le président lâcha un ordre du jour en faveur de Vandame, et sans demander la contre-débat, ce qui doit se faire partout, l'avait précipitamment la séance de peur que l'ordre du jour des républicains fut réclamé et adopté.

Devant la demande d'une réunion contre-débat pour vendredi, ces messieurs qui se disent si forts sur leur programme, ont refusé, disant qu'ils n'acceptaient pas de venir s'expliquer devant leurs adversaires.

Après quelques répliques de plusieurs citoyens, le président lâcha un ordre du jour en faveur de Vandame, et sans demander la contre-débat, ce qui doit se faire partout, l'avait précipitamment la séance de peur que l'ordre du jour des républicains fut réclamé et adopté.

« Eh bien ! messieurs les réactionnaires, le corps électoral parlera lui-même dimanche,

en envoyant Vandame hors de la Chambre des Députés avec une de ces vestes dans le genre de celle qui fut taillée à M. Boite il y a quatre ans.

## 2me Circonscription de Lille L'entente radicale et socialiste A CANTELEU

La candidature Ghéquière acclamée par les électeurs radicaux et socialistes. — M. Liégeois-Six mis au défi de venir contre le candidat des républicains.

Partout l'entente, conclue par la Fédération radicale et la Fédération socialiste du Nord trouve bon accueil près des électeurs véritablement républicains.

En fait de même hier à Canaleu où une réunion publique et toujours contradictoire était organisée au siège du Comité du quartier à l'estaminet Cestelley, avenue de Bretagne.

A 5 heures de l'après-midi, heure annoncée pour la réunion, la salle de l'estaminet était trop petite pour contenir le nombre de ceux venus pour entendre la parole du citoyen Ghéquière. Au bureau prirent place : comme président, le citoyen Wibaix, président des Etudiants républicains, librepenseurs et comme assesseurs les citoyens Devendeville et Carrette.

Le premier orateur fut le citoyen COULEN, conseiller prud'homme qui fit un vibrant appel à ses électeurs pour se faire élire à présent, pour tous les électeurs de gauche, pour se livrer à une propagande intensive en faveur du député sortant Delory, seul candidat vraiment républicain dans la circonscription.

DELORY, à son tour, dit qu'il est besoin pour vaincre dimanche, d'une forte organisation et d'une énergie discipline. Il s'agit, à présent, pour tous les électeurs de gauche, de faire abstraction de toute personnalité, pour se lancer en faveur du principe républicain, à l'encontre du cléricalisme envahissant.

Le député de Lille examine ensuite les programmes radical et socialiste, dont il s'attache à montrer, quant au fond, les visées à peu près identiques.

Nos députés, enfin, essaient d'effrayer qui viennent à nous, en brandissant devant leurs yeux notre drapeau rouge, dont ils parlent si souvent à tort et à travers, et qu'ils connaissent si peu. Ils sont également de même du drapeau tricolore, dont ils prétendent ignorer jusqu'au symbole véritable.

Ce sont là avant tout des gens qui s'affublent du titre républicain par intérêt, parce qu'ils savent que le pays veut la République, ils acceptent ce titre, mais s'il leur fallait en accepter toutes les conséquences on les verrait vraiment à l'œuvre.

Après avoir parlé de la situation, il passe au petit commerce, ainsi qu'aux petits préférables. DELORY conclut en formulant cette proposition : « Avant-Garde, un document de l'« Avant-Garde ».

Nous avons publié, dans un de nos derniers numéros, un court extrait d'une circulaire datée du 29 avril et suivant laquelle le citoyen Campener refuse de se conformer à la discipline républicaine et se désigne purement et simplement.

Nous lisons dans le dernier numéro de l'« Avant-Garde », organe du parti socialiste de Cambrai, paru postérieurement à la circulaire citée plus haut, un appel aux électeurs socialistes de la 1re circonscription, dans lequel le citoyen Campener invite les électeurs à reporter leurs voix sur le candidat du parti, tel nommé Leroy, candidat radical.

Voici ce document :

Citoyens,

Le comité électoral socialiste de la première circonscription de Cambrai rappelle à ses électeurs que le 24 avril, sur le nom du citoyen Campener, affirme leur volonté d'en finir avec l'exploitation capitaliste et d'instaurer la propriété sociale.

La lutte a été superbe ; nous nous sommes cantonnés exclusivement sur notre terrain de classe. Sans concessions, sans équivauts, nous avons défendu, propagé la doctrine et le but socialistes ; les progrès ainsi réalisés ont été énormes et nous incitent pour l'avenir à un effort plus grand, plus complet, et d'un résultat meilleur encore.

Classés troisième au premier tour, nous retournons la caricature socialiste.

La bataille du deuxième tour est maintenue entre le candidat réactionnaire et le candidat radical.

Fidèles à nos traditions, à nos principes, ayant tout républicains, ne convient-il pas de choisir, entre eux, celui qui, au point de vue politique, est le meilleur, celui qui, en accroissant les conquêtes de la société humaine, sur l'intolérance confessionnelle, nous laisse pour l'avenir un champ d'action plus favorable à notre succès final ?

C'est dans ce sens que le comité électoral socialiste comprend la situation actuelle, et nous nous associons avec les délégués qui ont, le 24 avril, sur le nom du citoyen Campener, affirme leur volonté d'en finir avec l'exploitation capitaliste et d'instaurer la propriété sociale.

Le résultat des deux dernières élections nous a montré que les républicains, malgré leur succès initial, ont été battus par les réactionnaires.

Aujourd'hui, les réactionnaires se sentent en force, mais ayant rompu ce pacte moralisateur, une perte de forces l'empêche de tenir la ligne de l'opposition personnelle par M. Delory, en vue de réserver l'avenir, il invite les 4.000 socialistes qui ont voté au premier tour pour le camarade Campener, à reporter, le 8 mai prochain, leurs suffrages sur le candidat socialiste qui a obtenu le plus de voix sur le nom du citoyen Leroy.

Le Comité électoral socialiste de la 1re circonscription de Cambrai.

Citoyens,

Conformément à la décision du Parti, je retire ma candidature, et vous invite à voter pour E. Le Roy, candidat radical, au second tour de scrutin.

CAMPENER.

Les journaux réactionnaires ayant annoncé que ce document était un faux, le citoyen Campener a ayant pas protesté, les sections socialistes du Cambrais et le Comité électoral socialiste ont voté les ordres du jour suivants qu'ils nous communiquent :

Le comité électoral socialiste blame Campener

Le comité électoral socialiste a voté l'ordre du jour suivant :

« Les membres du comité électoral socialiste et les principaux militants socialistes de la première circonscription de Cambrai, réunis dans sa réunion du 26 avril dernier : »

— faire de concession au radicalisme et réactionnaire et maintenir le caractère socialiste de l'organisation.

— appeler à voter pour le candidat radical.

— faire voter pour le candidat socialiste.

— faire voter pour le candidat socialiste.